

Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres !

Tout accident mais également tout incident, survenu dans nos services ou ailleurs, mérite d'être partagé afin d'en tirer les leçons, aussi minimes soient-elles.

Définitions

- **Accident** : évènement imprévu ou non, ayant provoqué des dommages physiques aussi minimes soient-ils.
- **Incident** : évènement fâcheux, d'importance variable, survenu au cours d'une situation de travail ou non, ayant éventuellement entraîné des dégâts matériels mais n'ayant provoqué aucun dommage physique.
- **Remarque** : *accident et incident peuvent potentiellement conduire à des dommages psychologiques que ce soit pour les victimes, les témoins directs ou indirects.*
- Les consignes et formulaires liés à un accident du travail se trouvent dans [la page "Documents"](#)

Retours d'expérience d'ici et d'ailleurs

- [Accident avec tronçonneuse](#) ← Instructions, procédures et coordination
- [Accident avec minipelle](#) ← Absence de procédures, de périmètre de sécurité et mauvaise coordination
- [Accident avec taque d'égout](#) ← Absence d'EPI et méthode de travail
- [Feu lors du remplissage d'une débroussailleuse](#) ← Consignes, équipements et procédures
- [Eclatement d'une jante en plastique de brouette](#) ←
- [Incident avec tractopelle](#) ← absence de balisage
- [Liste de ces accidents](#)

L'inspection du SPF ETCS¹⁾ a établi des fiches de quelques accidents dont les résultats de l'enquête lui semblent être intéressants à publier, les mesures prises pouvant servir de source d'inspiration à d'autres entreprises. → [Leçons tirées des accidents du travail](#)

Rubrique des faits divers

- Des accidents de travail **parus dans la presse** rappellent que des activités quotidiennes et/ou habituelles peuvent conduire à un accident. → [Liste de ces faits divers](#)
- [Incendie des ateliers communaux](#)
 - → [Trois pompiers blessés lors de l'incendie du service des Travaux de Messancy](#)
 - → [Explosion d'une bouteille d'acétylène](#)

Statistiques commentées

- **2019** : Statistiques - Descriptions
- **2018** : Statistiques - [Descriptions](#)

- **2017** : [Statistiques](#) - [Descriptions](#)
- **2016** : [Statistiques](#) - [Descriptions](#)
- **2015** : [Statistiques](#) - [Descriptions](#)
- **2014** : [Statistiques](#) - [Descriptions](#)
- **2013** : [Statistiques](#) - [Descriptions](#)

Ailleurs

- [Fiches Accident du CDG 67](#)

Réglementation et Notes

- Les membres de la ligne hiérarchique participent à l'exécution de la politique de l'employeur relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. Dans ce cadre, ils examinent les accidents et les incidents qui se sont produits sur le lieu de travail et proposent des mesures visant à prévenir de tels accidents et incidents (CODE du BET, article I.2-11, 2°).
- Le service interne doit participer à l'étude des facteurs qui ont une influence sur la survenance des accidents ou des incidents et à l'étude des causes déterminantes de tout accident ayant entraîné une incapacité de travail (CODE, article II.1-4, 2°).
- **Fiche d'analyse avec description de la méthodologie** - Ajouté le 14/11/2020

1)

Emploi, Travail et Concertation Sociale

From:
<https://www.bet.didierlanotte.be/> - **CoPreCom**

Permanent link:
https://www.bet.didierlanotte.be/accidents_incidents/accueil

Last update: **02/12/2020 11:16**

